

Le 3 décembre 2020

Négociation salariale Caisses d'Épargne (NAO)

Lettre ouverte aux présidents de directoire

Monsieur François CODET

Président du directoire Caisse d'épargne Côte d'Azur

Monsieur le Président,

Lors de la négociation salariale du 25 novembre, les représentants de BPCE, mandatés par vous, présidents de directoire, ont formulé une proposition indécente aux représentants des salariés. Indécente sur la forme, car mettre sur la table uniquement une part de masse salariale consacrée à des mesures individuelles est une première qui remet en cause l'essence même de la négociation. Indécente sur le fond, car le contexte justifiait pleinement une approche humaine et en lien avec le vécu des salariés. Tout au long de cette terrible année 2020, l'ensemble de vos salariés et leurs représentants ont multiplié les efforts, de très nombreux ont pris des risques, pour permettre la continuité du service bancaire dans les meilleures conditions possibles. Ils attendaient légitimement une reconnaissance.

Votre responsabilité personnelle est directement engagée dans cette décision

Le mode de décision dans notre branche consiste à réunir les dirigeants régionaux pour définir une position majoritaire. En l'occurrence, soit vous avez porté cette proposition ignominieuse soit, dans le moins pire des cas, vous n'avez pas argumenté avec suffisamment de force pour la combattre. Vous saviez pourtant que l'attente était forte et qu'au-delà du dogme, les résultats 2020 permettaient de dégager une part en direction de celles et ceux qui ont assumé au quotidien la poursuite de l'activité.

Votre indécence entrave la confiance

Le mépris que vous avez affiché à cette occasion a provoqué le rapprochement immédiat et déterminé des cinq organisations syndicales représentatives de la branche qui, tout en poursuivant le même objectif, avaient pourtant adopté depuis trois ans des positions, chacune respectable, mais différentes. De fait, quand le dirigeant que vous êtes approuve ou valide ce type de comportement, il ne peut ignorer qu'il porte un coup fatal à toute forme de compromis. Sauf à considérer que le partenariat social et la vision de long terme sont définitivement enterrés, cette méthode est contreproductive. Si c'était malheureusement le cas, la correction minimale de votre part serait de le dire clairement.

Vous privilégiez un dogme archaïque à des relations sociales adaptées à la mutation en cours

La crise affecte nos résultats et les affectera encore au moins durant les deux années qui viennent. Pour autant, nos entreprises continuent de dégager un résultat qui autoriserait un partage équitable de la valeur créée. C'est à l'heure où la colère sociale monte, où le taux de rotation atteint dans nos établissements des niveaux records, où la fidélisation de nos compétences devient un problème crucial, que vous choisissez délibérément de privilégier un dogme archaïque à des relations sociales adaptées à la mutation en cours. L'extrême rigueur que vous affichez quand il s'agit du salaire de vos collaborateurs, s'expriment beaucoup moins nettement quand il s'agit de sanctionner des erreurs de gestion qui affectent lourdement la création de valeur du Groupe. Cette version exacerbée du deux poids et deux mesures devient insupportable dans la situation que vivent vos salariés.

Vous oubliez que derrière les chiffres il y a des femmes et des hommes

Peut-être avez-vous oublié... lorsque vous prenez de telles décisions, en compagnie de vos pairs qui gagnent tous et toutes autour de vingt fois le salaire médian de celles et ceux qui travaillent pour vous, que derrière vos principaux arguments tels que la hausse du coût du risque, la baisse du résultat et la détérioration du coefficient d'exploitation, il y a des femmes et des hommes. Ils attendent certes que vous fixiez un cap dans la tempête, mais ils attendent aussi que vous vous préoccupiez de leurs vies, de leurs difficultés et de leurs inquiétudes. Votre choix de n'appliquer aucune mesure salariale de portée générale, votre refus de verser une prime de pouvoir d'achat mettent cruellement en évidence l'abîme qui se creuse de plus en plus et malgré nos efforts, entre la base et le sommet de notre pyramide.

La reconnaissance est un puissant moteur, le mépris est destructeur.

Nous vous demandons instamment de revoir votre décision

Nous espérons vivement que ce message vous permettra de faire évoluer une décision inappropriée et injuste, une décision qui blesse, une décision qui, si elle était maintenue, ne serait ni comprise ni admise par celles et ceux qui chaque jour se mettent au service de nos entreprises.

Nos représentants locaux se rendront, si vous le souhaitez, disponibles pour toutes précisions utiles.

Sylvaine COUTURIER
Déléguée nationale
CFDT

Lucien VALVERDE
Président
SNE CGC

Bruno AGUIRRE
Secrétaire général
SNP FO

Fabien CLOIREC
Co-délégué général
SUD

Philippe BERGAMO
Secrétaire général
SU-UNSA

BRANCHE CAISSE D'ÉPARGNE